

qui y pourrait porter remède; quoique la renommée de votre piété filiale et de votre obéissance ait ébranlé le ciel et la terre, ni les dieux du ciel, ni les génies de la terre, ni les démons pervers, ni les maîtres hérétiques, ni ceux de la vraie doctrine¹, ni les quatre dieux devarâjas n'y pourraient, eux non plus, porter remède. Il est nécessaire d'avoir la puissance de la force divine de l'assemblée des religieux des dix régions, et alors vous obtiendrez la délivrance. Je vais maintenant vous dire le moyen qu'il faut employer pour secourir et sauver, pour faire que dans tous les mondes de peine soient écartées la tristesse et les souffrances, et que les obstacles créés par les crimes disparaissent. »

Le Buddha dit à Maudgalyâna : « A l'époque où l'assemblée des religieux des dix régions, le quinzième jour de la septième lune, se livre tout entière à (la dénonciation des fautes de) chacun², il vous faut, en faveur de ceux d'entre vos parents en ligne directe pendant sept générations et d'entre votre père et votre mère actuels qui sont dans le danger et dans la peine, réunir des aliments de cent saveurs et les cinq sortes de fruits, des bassins pour se laver, des parfums et des huiles, des réchauds et des lampes, des lits et des objets de literie, rassembler tout ce qu'il y a de bon et de beau dans le monde pour le placer dans un vase³ et en faire une offrande à l'assemblée des religieux

¹ L'expression 道士, qui désignait proprement un docteur taoïste, avait été aussi appliquée aux religieux bouddhistes, dans les premiers temps de leur venue en Chine 佛教初傳此方呼僧爲道士 (comm. de *Tsong-mi*; *Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 5 v°). La traduction du *Yu lan p'en king* remontant au III^e siècle de notre ère, il n'y a rien de surprenant à ce qu'on y rencontre ce terme avec cette acception.

² Dans le membre de phrase 僧自恣時, le mot 僧, comme le remarque *Tsong-mi*, doit être erroné; il faut sans doute le remplacer par le mot 共. Quant à l'expression 自恣, elle est fort elliptique; *Tsong-mi* l'explique par la périphrase: 自己之過恣他所舉 « vos propres fautes, laisser

les autres vous les reprocher ». A la fin des neuf décades de la retraite d'été, pendant les trois jours qui étaient le 14, le 15 et le 16 de la septième lune, les religieux se réunissaient et chacun d'eux à tour de rôle s'avancait au milieu de l'assemblée en demandant qu'on voulût bien lui dire quelles avaient été les fautes qu'il avait commises afin qu'il pût s'en repentir (cf. *Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 6 r°). Comme a eu l'obligeance de me l'indiquer M. SYLVAIN LÉVI, l'expression chinoise traduit le sanscrit pratideçanâ, formation causative que le commentaire explique très exactement.

³ 盡世甘美以著盆中. Cette phrase du sùtra prouve péremptoirement que le mot 盆 a bien le sens de « vase » dans l'expression 盂蘭盆.